



Doc. 14127  
11 octobre 2016

## Le sport pour tous: un pont vers l'égalité, l'intégration et l'inclusion sociale

### Amendement<sup>1</sup> n° 3

*Dans le projet de résolution, après le paragraphe 4.1, insérer le paragraphe suivant:*

«soutenir les associations et organisations qui promeuvent des activités permettant, par le sport pour tous, la rencontre de populations différentes, en particuliers filles et garçons, personnes en situation de handicap et personnes sans, personnes issues de différentes communautés, personnes isolées et socialisées;»

#### *Note explicative*

Il convient de mettre en avant la dimension de rencontre entre les personnes différentes et de recommander un soutien actif des Etats membres en faveur des associations développant des projets sportifs permettant ces rencontres, qui changent le regard sur l'autre et contribuent à lutter efficacement contre les préjugés.

#### *Déposé par:*

LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC  
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC  
DURRIEU Josette, France, SOC  
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC  
NICOLETTI Michele, Italie, SOC

---

1. 2016 - Quatrième partie de session

